



26 octobre 2017

Affaire Boulin : un documentaire étaye la thèse de l'assassinat

par EMMANUEL FANSTEN

Trente-huit ans après la mort de Robert Boulin, le journaliste Benoît Collombat fait définitivement voler en éclat la thèse du suicide, dans un documentaire d'« Envoyé spécial », diffusé ce jeudi soir sur France 2.

Qui a tué Robert Boulin ? À défaut de répondre formellement à cette question, le minutieux documentaire d'Envoyé spécial, diffusé ce jeudi soir sur France 2, la rend incontournable¹. Trente-huit ans après la mort de l'ancien ministre du travail de Valéry Giscard d'Estaing, retrouvé le 30 octobre 1979 dans un étang de la forêt de Rambouillet (Yvelines), le journaliste **Benoît Collombat** fait définitivement voler en éclat la thèse officielle, selon laquelle Boulin se serait suicidé après avoir été impliqué dans une obscure histoire de malversations immobilières dans le Var.

Auteur de nombreuses enquêtes sur le sujet, Collombat a recueilli de nouveaux témoignages inédits, exhumé des rapports confidentiels et reconstitué pièce par pièce ce gigantesque puzzle qui hante les coulisses de notre histoire politique. Autant d'indices qui, mis bout à bout, permettent de dessiner une tout autre histoire, celle d'un crime maquillé en suicide. Un « *camouflage* » pour reprendre le mot de la fille de Robert Boulin, **Fabienne Boulin-Burgeat**. D'une précision implacable, le documentaire d'« Envoyé spécial » retrace toutes les incohérences d'une affaire étouffée dès l'origine. Car plusieurs heures avant que le corps de Boulin ne soit retrouvé, au moins une demi-douzaine de personnes sont au courant de la mort du ministre au sein de l'appareil d'État. Tout va alors être fait pour en dissimuler la véritable cause. La première autopsie ne révèle ni les deux fractures à la face, ni les hématomes et ecchymoses constatés par les pompiers sur le corps du ministre. Pas plus que les premiers examens du médecin légiste, qui révéleront des anomalies flagrantes.

Autopsie sabotée

Au moment de sa mort, Robert Boulin est un homme qui dérange. Sur fond de rivalités entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, il est soupçonné de vouloir révéler certaines affaires troubles de son propre parti, le RPR. Le documentaire questionne en particulier le rôle d'un personnage, **Louis-Bruno Chalret**, ancien procureur général à Versailles, qui s'est rendu sur place la nuit du drame et a dessaisi les gendarmes au profit des policiers. Un haut magistrat à qui, étrangement, personne ne s'est jamais

¹ *Révélation sur un crime d'État*, documentaire de Benoît Collombat, Bernard Nicolas, Arnaud Mansir et Erika Barroché. « Envoyé spécial », France 2, 20 h 55.

intéressé. Très lié au Service d'action civique (SAC), le service d'ordre gaulliste à la réputation sulfureuse, l'homme a pourtant sciemment saboté la première autopsie du corps de Boulin, en demandant aux légistes de ne pas examiner son crâne. Des écoutes téléphoniques effectuées dans les années 60 ont montré que ce même magistrat avait fait libérer, par le passé, plusieurs truands sur ordre.

La piste d'une implication de la milice gaulliste est corroborée par un autre témoignage, celui de **M. Paul**, qui raconte avoir été mandaté par l'ancien patron du SAC, **Pierre Debizet**, pour cambrioler des documents relatifs à Robert Boulin, en 1983. Cette année-là, une première enquête est ouverte sur la mort de Robert Boulin, suite à une plainte déposée par sa veuve pour « homicide volontaire ». Le récit de M. Paul, dont le journal *Sud Ouest* avait retrouvé la trace en 2011, relance la thèse d'un nettoyage effectuée par des anciens du SAC.

« Omerta »

Que contenaient les archives de Robert Boulin ? L'enquête d'« Envoyé spécial » explore la piste de l'argent sale de la Françafrique et du financement politique occulte, sans parvenir à lever tous les mystères. « *On rentre dans une zone où on ne parle pas, c'est l'omerta* », témoigne le juge **Renaud Van Ruymbeke**. Depuis la première plainte soldée par un non-lieu en 1991, d'autres ont suivi, notamment pour « destruction de preuves », toutes classées sans suite. Après de multiples rebondissements, une nouvelle enquête a été ouverte fin 2015 à Versailles pour « arrestation, enlèvement et séquestration suivis de mort ou assassinat ». Dans ce cadre, plusieurs témoins ont été entendus, comme cet homme qui affirme avoir croisé la voiture de Robert Boulin une heure avant sa mort à Montfort-l'Amaury (Yvelines), entouré de deux hommes. Mais aucune reconstitution n'a encore eu lieu, et d'autres témoins clés attendent toujours d'être auditionnés. C'est le cas de **Bernard Pons**, l'ancien bras droit de Chirac, 91 ans aujourd'hui, qui se dit convaincu que Boulin a été assassiné face à la caméra de France 2.

Après plus de trois décennies d'errements judiciaires, l'enquête se heurte également à d'autres freins institutionnels. Il est ainsi établi que la CIA détient des informations classifiées relatives à la mort de Robert Boulin, mais la procédure visant la communication de ces pièces est toujours à l'instruction. Une première demande avait été rejetée pour des « *raisons de défense nationale ou de politique étrangère* ». En France, l'avocate de Fabienne Boulin-Burgeat, **Marie Dosé**, a demandé la déclassification des documents des services de renseignements relatifs à Boulin, notamment les anciens renseignements généraux. « *Il n'est pas crédible que les services secrets français n'aient pas enquêté sur cette affaire pendant plusieurs mois, voire plusieurs années* », écrit l'avocate dans sa requête. Mais là encore, cette demande est toujours à l'examen. Un enlisement insupportable pour les proches du ministre, que l'enquête d'Envoyé spécial rend incompréhensible. « *À un moment donné, estime Fabienne Boulin-Burgeat, il faudra que la France se regarde dans les yeux.* » ♦